

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11057/Add.26
6 novembre 1973
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu
au Moyen-Orient

Le rapport ci-après concernant la situation le 5 novembre 1973 dans le secteur Egypte-Israël est établi à partir des renseignements reçus des états-majors de la FUNU et de l'ONUST :

1. Rapports sur les activités terrestres :

Patrouille 12 de l'ONUST [Point 7455-9003 (coordonnées approximatives)] : Entre 8 h 44* et 8 h 50 et entre 9 h 50 et 10 h 5 tir sporadique d'arme automatique par des forces non identifiées à l'est et au sud-est du point 7430-9080 (coordonnées approximatives).

2. Rapports sur les activités aériennes :

a) Patrouille 26 de l'ONUST [point 7770-8140 (coordonnées approximatives)] : Entre 6 h 3 et 6 h 13 un avion à réaction des forces israéliennes volant du nord au sud, a traversé les localités avancées défendues à deux kilomètres au nord-est de l'emplacement de la patrouille et a retraversé à 20 kilomètres au sud-ouest de l'emplacement de la patrouille. Trois survols identiques ont été observés.

b) Patrouille 22 [point 7510-8830 (coordonnées approximatives)] : Entre 6 h 10 et 6 h 43 un avion léger des forces israéliennes a décrit des cercles entre les localités avancées défendues égyptiennes et israéliennes [confirmé par la patrouille 11 (point 7500-9435) (coordonnées approximatives)].

3. Tirs essuyés par le personnel, les installations de l'ONU et leurs abords immédiats : A 10 h 30, la patrouille 12 a essuyé un tir d'armes individuelles par des forces non identifiées. L'officier de liaison égyptien a été blessé.

* Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).